

# SE FORMER AVEC LA CCI DU MORBIHAN

## L'assurance de formations certifiées et reconnues

Notre offre de formations répond aux nécessaires certifications de compétences et est éligible au Compte Personnel de Formation. Tous les titres délivrés par la CCI du Morbihan sont inscrits au répertoire

national des certifications professionnelles (RNCP), assurant une reconnaissance et une validation officielles pour l'apport de compétences.

## BRIGHT – BULATS – TOEIC

Le Centre d'Étude de Langues étrangères (CEL) de la CCI du Morbihan est agréé Centre de validation pour la pratique de l'anglais (BULATS et TOEIC). Il propose également le test BRIGHT pour toutes les autres langues (russe, chinois, italien, portugais, néerlandais).



**Pourquoi :** Ces validations peuvent être requises par les entreprises dans le cadre de leur développement à l'export.

## TOSA

La CCI du Morbihan est agréée pour évaluer les compétences informatiques professionnelles sur les logiciels de bureautique, via le Tosa, certificat référent (lire aussi page 56).



**Pourquoi :** Le TOSA certifie la montée en compétences et/ou l'acquisition de connaissances sur les logiciels et outils de bureautique.

## CCE

Mis en place par le réseau des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise permet de certifier les compétences des collaborateurs en situation professionnelle.

**Certificat de Compétences en Entreprise**  
CCI FRANCE

**Pourquoi :** Le CCE présente un double intérêt, à la fois pour l'individu qui devient acteur de son parcours professionnel, et pour l'entreprise qui favorise le développement de ses compétences et donc de sa performance.

## CACES

La CCI du Morbihan est organisme testeur certifié pour la délivrance du CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

CACES®

**Pourquoi :** Ce certificat est obligatoire pour certaines pratiques professionnelles comme la conduite de chariots élévateurs, de nacelles et autres engins de chantier.

## SST

La CCI du Morbihan est organisme certifié pour former et valider les compétences de Sauveteur Secouriste au Travail.



**Pourquoi :** Les employeurs sont tenus d'organiser un dispositif de premiers soins au sein de leur entreprise. La formation de personnel SST est donc recommandée pour pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas d'accident sur le lieu du travail.

## CQP

Le Certificat de qualification professionnelle certifie les compétences liées à un métier en particulier. Il s'applique et est reconnu par la branche professionnelle concernée. Les CQP délivrés par la CCI du Morbihan sont également inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui apporte la reconnaissance nationale du titre en dehors de sa branche professionnelle d'origine.



**Pourquoi :** Le CQP permet de valider des savoir-faire propres à un métier, quand celui-ci ne dispose pas de diplôme dédié.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 CCI MORBIHAN



## POUR LA FORMATION ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DES COMPÉTENCES



798

entreprises font confiance à l'offre de CCI Formation

151

futurs créateurs d'entreprise ont suivi la formation « 5 jours pour entreprendre »

5 260

jeunes et adultes formés

90%

des stagiaires inscrits en alternance sont embauchés à l'issue de leur formation